

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mars 2015

SANTÉ - (N° 2673)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 598

présenté par
M. Dhuicq

ARTICLE 13

Compléter l'alinéa 16 par la phrase suivante :

« Les intersecteurs conservent leur cadre territorial et organisationnel. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement visant a renforcer l'objet de l'alinéa qui reste vague dans sa rédaction.